



Conseil général de Brot-Plamboz

PROCÈS-VERBAL

Séance du lundi 16 mai 2022 à 20 h 15 à la Maison communale à Brot-Dessus

Président : M. Pierre-Eric Jacot, président.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021.
3. Comptes 2021 :
 - a) présentation des comptes ;
 - b) rapport de la Commission financière.
4. Demande d'un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 15'000.— en faveur de la Maison de la Tourbière des Ponts-de-Martel :
 - a) présentation du Conseil communal ;
 - b) rapport de la Commission financière.
5. Nomination du bureau du Conseil général.
6. Divers.

Le président ouvre la séance et énumère l'ordre du jour qui est accepté.

1. Appel

Dix membres du Conseil général sont présents. Sont excusés : MM. Romain Currit, Fabien Haldimann, Christian Jeanneret, Jean-Bernard Maire et Julien Walliser.

2. Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021

Le procès-verbal du 13 décembre 2021 est accepté sans aucune modification.

3. Comptes 2021

a) Présentation des comptes

L'administratrice communale présente les tableaux des comptes 2021 conjointement avec le rapport du Conseil communal.

En résumé, les comptes de l'exercice 2021 se présentent ainsi :

<u>Compte de résultats</u>	Fr.
Charges d'exploitation :	1'135'570.75
Revenus d'exploitation :	– 1'263'127.62
Résultat des activités d'exploitation :	– 127'556.87
Résultat provenant de financements :	– 7'715.50
Résultat extraordinaire :	– 10'240.—
Total du compte de résultats / <u>Excédent de revenus</u> :	– 145'512.37

<u>Compte des investissements :</u>	Fr.
Total des dépenses :	79'465.30
Total des recettes :	—.—
<u>Investissements nets :</u>	<u>79'465.30</u>

<u>Compte du bilan :</u>	Fr.
Total des capitaux propres au 31 décembre 2021 :	<u>– 2'706'845.73</u>

Aucune question n'est posée pour les comptes 2021. Le président remercie l'administratrice pour la présentation de ceux-ci.

b) Rapport de la Commission financière

M. Christophe Perret, président de la Commission financière, prend la parole pour ladite commission qui s'est réunie le jeudi 27 avril dernier. Les comptes 2021 ont été présentés et la Commission financière les a acceptés. Elle demande au Conseil général d'en faire de même.

Le Conseil général accepte les comptes 2021, à l'unanimité des membres présents.

4. Demande d'un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 15'000 en faveur de la Maison de la Tourbière des Ponts-de-Martel

a) Présentation du Conseil communal

L'administratrice lit le rapport du Conseil communal et l'arrêté proposé.

Aucune question n'est posée.

b) Rapport de la Commission financière

M. Christophe Perret rapporte que, lors de sa séance du jeudi 27 avril dernier, la Commission financière a examiné cette demande de crédit budgétaire supplémentaire et l'a acceptée, avec une abstention, et propose au Conseil général d'en faire de même

Le Conseil général accepte l'arrêté relatif à la demande d'un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 15'000.— pour soutenir la Maison de la Tourbière des Ponts-de-Martel, avec 7 oui, 1 non et 1 abstention.

5. Nomination du bureau du Conseil général

Le bureau du Conseil général reste identique :

- M. Pierre-Eric Jacot, président ;
- M. Julien Walliser, vice-président ;
- M^{me} Noémie Grezet, secrétaire ;
- M. Fabien Haldimann, secrétaire-adjoint ;
- MM. Pierre-Yves Nicolet et Romain Currit, questeurs.

6. Divers

- M. Nicolas Jeanneret informe que, lors de la dernière séance de travail pour la révision du PAL, on a bien avancé et que des dates sont prévues pour la présentation de ce PAL, soit le mardi 28 juin 2022 à 20 h pour le Conseil communal et le mardi 13 septembre 2022 à 20 h 15 pour le Conseil général. Il y aura ensuite une présentation pour la population.

- M. Nicolas Ducommun, qui est absent ce soir, a informé M. Nicolas Jeanneret que l'on doit recevoir une offre de Divico pour un surfacage à froid du chemin communal de Brot-Dessus jusqu'à la sortie de la forêt des Loges. Ils arrivent à combler des tranchées avec ce système.
- M. Ralph Grobe parle de l'approvisionnement en eau propre. Lors du dernier relevé d'eau du secteur Brot-Joratel, il y avait encore une perte de 28%. On pense qu'il faudrait changer le compteur principal desservant les Monts-de-Travers car la grande partie de l'eau tirée part aux Monts-de-Travers. Cela donnera de gros travaux à effectuer. M. Ralph Grobe a eu contact avec Viteos pour la possibilité de procéder à un contrôle dans le réservoir pour être sûr qu'il y a une stabilité des fuites. Dans la théorie, on a un bon réseau jusqu'à 10% de perte d'eau. A suivre donc.
- M. Didier Sonderegger relève que pour la forêt il y a eu une petite coupe de 121 m³ en 2021 quand même assez bien vendue à une moyenne de Fr. 83.— le mètre cube. Cette année, il y en aura peut-être un peu plus.

Concernant la gestion des déchets, il y a de temps en temps près des deux containers aux Petits-Ponts des gens qui y déposent des batteries ou autres. Il s'occupe de les enlever. Il y a également quelques sacs noirs non officiels dans les containers. Tant que c'est comme actuellement, ça joue. Au niveau des déchets au bord de la route, c'est fini.

- M. Christophe Perret avait constaté lorsqu'il va promener son chien à l'orée de la forêt des Loges qu'il y avait un banc posé, mais il n'y est plus. Il lui est répondu que c'était à un privé qui l'avait posé dans sa forêt.
- M. Pierre-Eric Jacot demande qui ramasse le vieux papier. Il lui est répondu que c'est le Conseil communal. Il doit ensuite l'amener chez Vadec. Actuellement, on reçoit Fr. 100.— la tonne pour ce vieux papier. Pour le Conseil communal, c'est un service à la population et pour le moment il désire continuer comme ça.

Comme la parole n'est plus demandée, la séance est levée à 21 h 15.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La secrétaire :
Noémie Grezet

Le président :
Pierre-Eric Jacot